



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 AVRIL 2021
SÉANCE TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE SUR L'APPLICATION TEAMS

SÉANCE ENREGISTRÉE

Présences :

M^{me} Sophie Allard
M^{me} Annik Boulet
M^{me} Marie-Eve Demers
M^{me} Ariane Duguay
M^{me} Chantal Deslauriers
M^{me} Marjolaine Labelle Robert (19h45)

M^{me} Valérie Lallier (19h45)
M^{me} Véronique Lemire
M^{me} Geneviève Nolet
M^{me} Anik Vallée
M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu

Absences :

M. Abdoulaye Diarra
M^{me} Mélody Sirois-Boulé
M^{me} Marie-Claude Therrien (substitut)

M^{me} Sylvie Manedu (quitte à 19h45 lorsque quorum)

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Marie-Eve Demers, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Marie-Eve Demers, présidente, présente l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Ariane Duguay d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

- 6.5.1 Rentrée progressive au préscolaire et accueil
- 6.4.4 Journées pédagogiques du mois de juin et août 2021

Proposition secondée par M^{me} Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

Il est proposé par M^{me} Valérie Lallier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 22 mars 2021 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Marie-Eve Demers.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

M^{me} Chantal Deslauriers informe les membres qu'avec les sommes amassées l'an passé pour la classe-verte, il y a un budget de 25 \$ par élève. Un chandail T-shirt sera donc offert à tous les élèves de 6^e année. De plus, il y aura un budget pour souligner la fin de l'année.

Les parents questionnent sur les mesures budgétaires présentées à la dernière rencontre et demandent des précisions.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Sujets courants :

6.1. Information de la présidente

6.1.1. Courrier

Publicité pour le camp de jour du Sportplex à Châteauguay.
La distribution de la publicité est refusée.

6.2. Information du représentant du comité de parents

M. Abdoulaye Diarra est absent à la rencontre.

6.3. Information de la direction

6.3.1. Frais chargés aux parents

M^{me} Deslauriers présente les frais qui seront chargés aux parents pour l'année scolaire 2021-2022.

La limite est fixée à 50 \$ annuellement pour les sorties et les activités éducatives. Lorsqu'une activité entraîne un dépassement des coûts, celle-ci doit être présentée au conseil d'établissement pour approbation.

Il est proposé par M^{me} Marie-Eve Demers d'approuver le barème des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposition secondée par M^{me} Sophie Allard.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.2. Liste des effets scolaires et du matériel didactique 2021-2022

Les membres ont reçu, par courriel, les listes des effets scolaires et les listes du matériel didactique vendu par l'école. Les membres en ont pris connaissance. M^{me} Deslauriers résume les frais chargés aux parents.

Il est proposé par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu d'approuver les listes des effets scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposition secondée par M^{me} Anik Vallée.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.3. Grille de tarification de la surveillance du midi pour l'année scolaire 2021-2022

M^{me} Chantal Deslauriers présente la grille de tarification pour l'année scolaire 2021-2022. Il est proposé de conserver le statu quo, soit un tarif de 1,85 \$ par jour. De plus, il est proposé que le coût pour les élèves qui utilisent le service sporadiquement soit de 2,50 \$.

Il est proposé par M^{me} Ariane Duguay d'adopter la grille de tarification pour la surveillance du midi. Les frais seront de 1,85 \$ par jour pour les élèves réguliers et de 2,50 \$ par jour pour les élèves sporadiques pour l'année scolaire 2021-2022.

Proposition secondée par M^{me} Marie-Eve Demers.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.4. Budget de la surveillance du midi

M^{me} Chantal Deslauriers présente le budget pour la surveillance du midi pour l'année scolaire 2021-2022. Il est proposé de conserver le statu quo, soit un tarif de 1,85 \$ par jour pour l'année scolaire 2021-2022. De plus, il est proposé que le coût pour les élèves qui utilisent le service sporadiquement soit de 2,50 \$.

Il est proposé par M^{me} Valérie Lallier d'adopter le budget de la surveillance du midi tel qu'il a été présenté.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.5. Grille-matières 2021-2022

M^{me} Chantal Deslauriers présente la grille-matières et propose de conserver le statu quo.

Il est proposé par M^{me} Valérie Lallier d'approuver la grille-matières 2021-2022 telle que présentée.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.6. Sondage : plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

M^{me} Véronique Lemire, directrice adjointe, informe les membres que le sondage a été complété par les élèves de la 4^e année à la 6^e année. Le but était de mettre à jour notre plan de lutte selon les expériences vécues tout au long de l'année.

Des ordinateurs étaient disponibles à la bibliothèque et les groupes complétaient le sondage à tour de rôle. Les TES étaient présents pour s'assurer que les questions étaient bien comprises.

6.4. Information du service de garde

6.4.1. Grille de tarification du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022

M^{me} Annik Boulet présente la grille de tarification pour l'année scolaire 2021-2022. Les frais de garde seront de 8,50 \$ par jour de classe et 17 \$ lors des journées pédagogiques. Les frais pour une période au service de garde sont de 6 \$ pour un maximum de 12 \$ par jour. Des frais de retard de 1 \$ par minute peuvent également s'appliquer au besoin. Par contre, les frais seront indexés au 1^{er} juillet 2021.

Il est proposé par M^{me} Marie-Eve Demers d'adopter la grille de tarification pour le service de garde. Les frais seront de 8,50 \$ par jour de classe et de 17 \$ lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022. Les frais seront indexés au 1^{er} juillet prochain.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.2. Budget du service de garde 2020-2021

M^{me} Annik Boulet présente le budget du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022.

À ce jour, nous avons 125 élèves inscrits au service de garde. Ce qui entraîne la fermeture d'un groupe et une éducatrice de moins.

Considérant la politique du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par M^{me} Sophie Allard, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2021-2022 de fonctionnement au montant de 353 945 \$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant de 353 945 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.3. Guide aux parents des services de garde 2021-2022

M^{me} Annik Boulet présente le guide aux parents utilisateurs du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022 et propose de conserver le statu quo.

Il est proposé par M^{me} Ariane Duguay d'approuver le guide aux parents utilisateurs du service de garde 2021-2022.

Proposition secondée par M^{me} Valérie Lallier.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.4. Journées pédagogiques du mois de juin et août 2021

M^{me} Annik Boulet informe les membres que le nombre d'inscriptions pour les journées pédagogiques du mois de juin et du mois d'août prochain est insuffisant. Il sera donc fermé lors de ces journées. Le service débutera donc le premier jour du calendrier scolaire.

6.5. Information des enseignants

6.5.1. Rentrée progressive au préscolaire et accueil

M^{me} Ariane Duguay, enseignante au préscolaire, informe les membres que la journée portes ouvertes normalement offerte aux parents des futurs élèves du préscolaire ne sera pas possible encore cette année. Il y aura donc une rencontre virtuelle au mois de mai, un sondage sera envoyé aux parents par courriel et un livre virtuel pour présenter l'école aux élèves.

Un horaire pour la rentrée progressive, qui se déroulera sur quatre jours, sera présenté officiellement aux membres à la prochaine séance du conseil d'établissement, lorsqu'il aura été approuvé par le CPE.

7. Autres sujets :

Aucun autre sujet à traiter.

8. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 31 mai 2021, à 19 h 30, en visioconférence.

Il est demandé aux membres de se joindre à la rencontre à compter de 19 h 15 afin d'éviter les problèmes informatiques.

10. Levée de l'assemblée

CE-2021-04-034

Il est proposé par M^{me} Annik Boulet de lever l'assemblée à 20 h 37.

Proposition secondée par M^{me} Anik Vallée.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Signature de la présidente

Signature de la directrice